



LA PAILLERE - COMPOSTELLE
Comité de Quartier
33600 PESSAC

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 4 FEVRIER 2012**

Les membres du Comité de Quartier La Paillère-Compostelle sont conviés à l'Assemblée Générale électorale qui aura lieu :

**Samedi 4 février 2012, à 17 heures (accueil/émargement à 16h45)
Salle du Chiquet à PESSAC**

Ordre du jour :

- Rapport du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Vote du quitus moral et financier par les adhérents,
- Annonce du tiers sortant pour le renouvellement du CA,
- Présentation des candidats,
- Vote des adhérents pour le renouvellement du tiers sortant,
- Annonce des résultats,
- 18h30 : débats avec les élus présents,
- Partage du « verre de l'amitié ».

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés par la vie du quartier à nous rejoindre, et s'ils le souhaitent à se porter candidat au Conseil d'Administration.

Les personnes qui ne pourront pas être présentes, pourront se faire représenter par un autre membre.

Pour cela, veuillez compléter le pouvoir ci-dessous, et le remettre à la personne qui vous représentera, accompagné de votre adhésion pour 2012 (bulletin ci-dessous).

Les présents pourront régler leur cotisation et se porter candidat sur place.

Nous comptons sur votre présence et votre participation.

Le Président,
Michel MENETRIER

Contact : lapailere-compostelle@laposte.net

BULLETIN D'ADHESION 2012

A faire parvenir avant le 1^{er} février 2012 au Trésorier,
Monsieur Michel GIRAUDON, 174 avenue de la Paillère, 33600 PESSAC,
ou à lui remettre au début de l'AG.

J'adhère au Comité de quartier LA PAILLERE-COMPOSTELLE

NOM.....

PRENOM.....

Adresse Complète

.....
.....
.....

Adresse Courriel :@.....

Ci-joint un chèque de 5 € à l'ordre du COMITE la PAILLERE-COMPOSTELLE

Date et Signature :

BON POUR POUVOIR

Je soussigné.....

Membre du Comité La Paillère-Compostelle,

Demeurant.....

Donne pouvoir à.....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale La Paillère-Compostelle le 4 février 2012,

Et prendre part à tout vote ou décision en mon nom.

Fait à.....le.....

Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »